

LA REPONSE DE LA DECENTRALISATION FACE A LA DEMANDE SOCIALE : le cas des investissements communaux à Taabo de 1995 à 2011 (Côte d'Ivoire)

Adomon Abodou Athanase, UFHB Abidjan-Cocody

Atta Koffi Lazare, Maître de Recherches UFHB Abidjan-Cocody

RESUME

Depuis 1995, les élus sont les principaux acteurs du développement local à Taabo. Les Maires qui se sont succédé ont entrepris des investissements dans divers domaines : urbanisme et habitat, éducation, voirie et réseaux divers, santé, assainissement et la salubrité, le domaine économique, etc. Toutefois, ces investissements sont loin de satisfaire la population. Le déficit de communication entre élus et population en est la principale cause. Les conséquences sont donc énormes dans la mise en œuvre de la décentralisation à Taabo.

Les mots clés : Développement local, Investissements communaux, Municipalité, Taabo, Besoins de la population.

.....

ABSTRACT

Since 1995, the elected representatives are the main actors of the local development to Taabo. The mayors who followed one another began (undertook) investments in diverse domains : town planning and housing environment, education public road network (garbage dump)and networks miscellaneous, health, purification and healthiness, the economic domain, etc. However, these investments are far from satisfying the population. The deficit of communication between elected representatives and population is the main cause. The consequences are thus enormous in the implementation of the decentralization to Taabo.

The Keywords: local Development, municipal Investments, Municipality, Taabo, Needs for the population.

.....

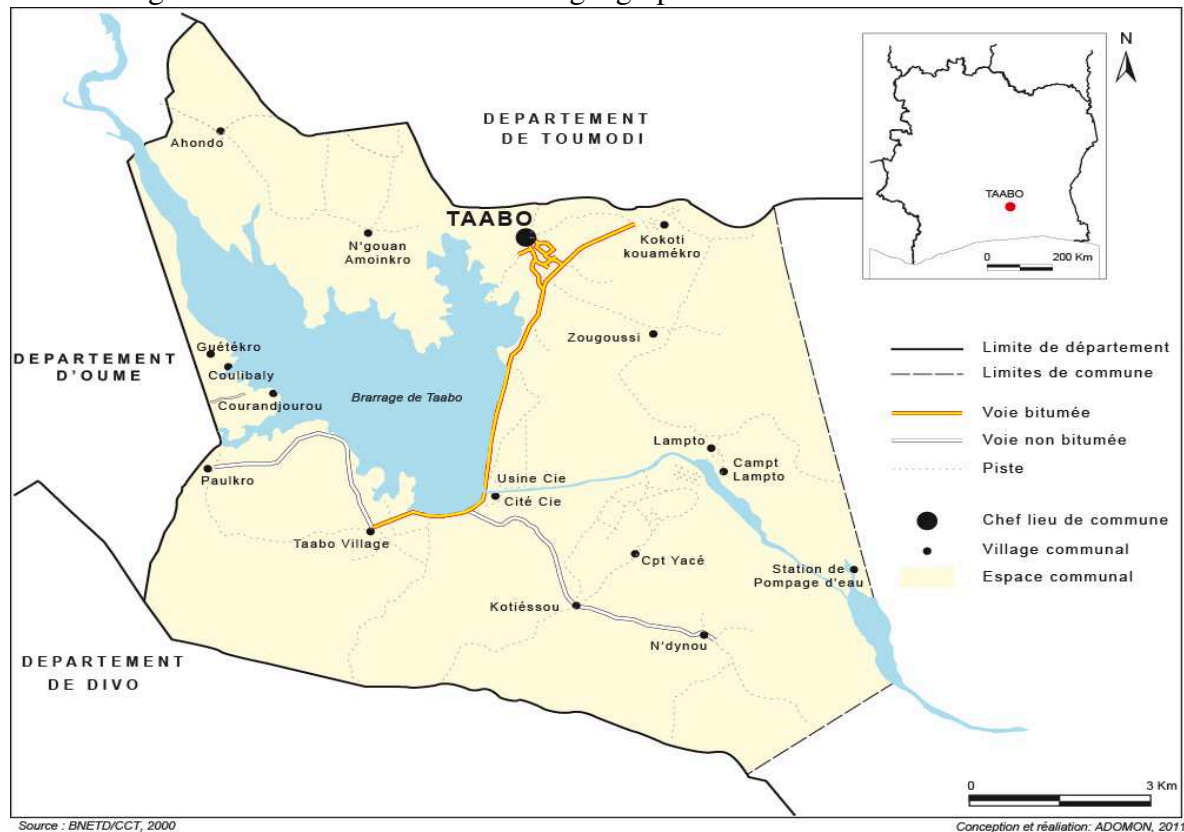
INTRODUCTION

Depuis plus de trois décennies, la décentralisation est au centre de la politique du développement local en Côte d'Ivoire. Elle suscite beaucoup d'engouement chez les populations car l'espoir placé en elle est grand. Aujourd'hui, la décentralisation est entrée dans sa phase la plus prononcée avec deux types de collectivités décentralisées : les communes fonctionnelles depuis 1980 et les conseils régionaux instaurés à la place des conseils de départements depuis 2011. A ce jour, seules les communes ont en charge la réalisation des équipements de proximité (Brou, 2010). Celles-ci ont obligation d'apporter une réponse aux besoins exprimés par les populations au plan local. Est-ce que Taabo devenue commune le 13 décembre 1995 a pu relever le défi d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations ? Cette contribution veut mesurer l'impact de la décentralisation dans la dynamique du développement local en mettant en rapport les investissements communaux et des besoins exprimés par les populations locales.

1. METHODE

Notre champ d'investigation, la commune de Taabo, est située à 175 km d'Abidjan. Cet espace géographique s'étend aux villages d'Ahondo, Kokoti-Kouamekro, Kotièssou, N'Denou et de Taabo village (Figure 1). Taabo est peuplée de 13.392 habitants (RGHP-98). L'approche méthodologique s'appuie sur l'analyse des comptes administratifs et budgets primitifs de 1995 à 2011. Elle est complétée par une enquête d'opinion réalisée auprès de 327 chefs de ménage choisis à partir du critère du nombre d'année de résidence dans la commune (5ans au minimum) ; l'âge du chef de ménage (30 ans au moins) ; l'exercice d'une profession permanente. L'enquête s'est déroulée du 19 au 24 décembre 2008 dans les quartiers de cité ouvrière, de cité cadre et de la cité des professeurs et dans les villages inclus dans le périmètre géographique de la commune où nous avons eu recours à des interprètes rémunérés à 2000FCfa.

Figure 1 : Présentation et situation géographique de la commune de Taabo



2. RESULTATS

1. Les besoins de population avant la communalisation.

Dans les années 1960, l'Etat s'est engagé dans l'aménagement du territoire afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations (Hauhouot, 2002). Ainsi, des investissements ont été réalisés dans le cadre global de développement national à Taabo dans les domaines suivants (Tableau 1) :

Tableau 1 : Inventaire des équipements existants à Taabo en 1995

Equipements sanitaires	Equipements éducatifs	Equipements Culturels et loisirs	Equipements administratifs	Equipements économiques
1 Hôpital	1 CEG EPP 1 EPP 2 EPP 3 1 Inspection primaire	1 Mission catholique 1 mosquée 1 terrain de foot-ball 1 Auberge 1 Cinema	1 Sous-préfecture 1 P.T.T 1 eaux et forêts 1 Perception EECI et SODECI 1 Service des pêches 1 gendarmerie	1 Marché 1 Gare routière 1 boulangerie

Source : schéma directeur, 1980. Réalisation : Adomon. A. Athanase, 2014

A ces réalisations, s'ajoutent la construction du barrage hydro-électrique en 1979, l'hydraulique villageoise et l'électrification publique. Par ailleurs, le reprofilage et la réhabilitation des pistes villageoises sont confiés aux travaux publics (TP) afin de faciliter le déplacement. La construction d'habitats permet d'identifier deux types de quartier dans le paysage urbain Taabo : la cité ouvrière et la cité des cadres. Au plan éducatif, l'insuffisance des infrastructures scolaire, le manque de logement pour enseignants et la scolarisation des jeunes connaissent un début de satisfaction. Au plan professionnel, l'Energie Electrique de Côte d'Ivoire (EECI) offre des emplois à plein temps à partir des travaux d'entretien barrage hydro-électrique. Mais, la crise économique et financière que traverse la Côte d'Ivoire à partir de 1980 va perturber ce programme de développement local étatique. Les réalisations tombent en ruine faute d'entretien puis de surexploitation. Elles ne répondent plus à la demande de la population pour certaines.

2. Les besoins des populations depuis 1995.

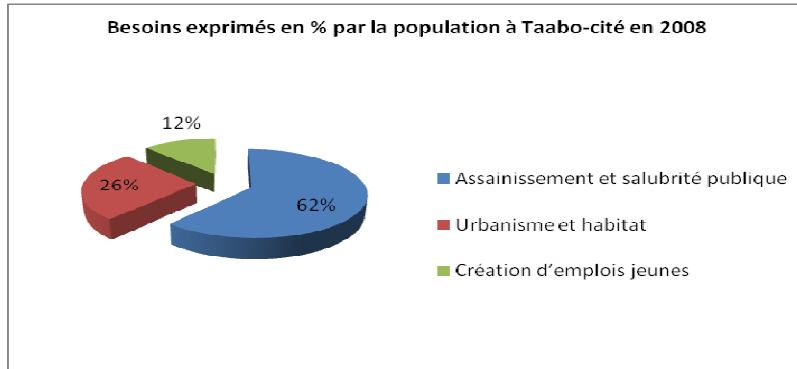
Face à la crise économique, la décentralisation apparait comme un outil de développement local fiable à travers de la communalisation. Ainsi depuis 1995, la municipalité de Taabo a axé son intervention sur l'assainissement et la salubrité qui constitue des préoccupations majeures faute de canaux d'évacuation comme l'illustre les toilettes à usage collectif à la cité ouvrière qui sont totalement délabrés (Photo 1).



Photo 1 : W.C et douches à usage collectif dans un état délabré à la cité ouvrière de Taabo.
Crédit de photographie : Bohoussou et al, 2007

L'enquête a révélé par ailleurs qu'à Taabo-cité, 61,49 % des ménages se plaignent de la pollution de l'environnement (Figure 2).

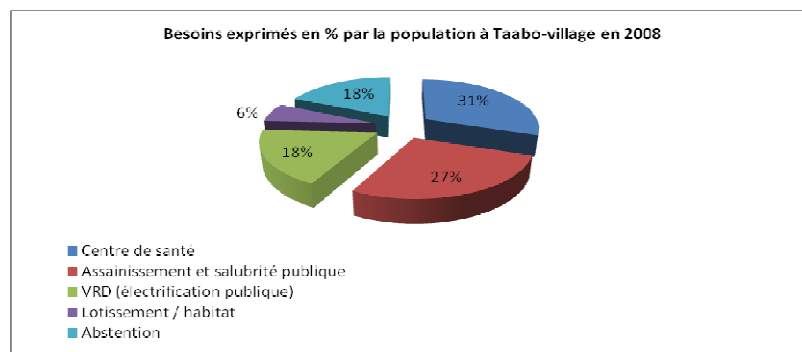
Figure 2 : Les besoins exprimés par la population à Taabo-cité en 2008



Source : ADOMON. A, 2008. Nos enquêtes, décembre 2008

A Taabo-village, seulement 27,27 % des ménages se préoccupent de l'état du cadre de vie. Les autres sont muets sur la question de la dégradation de l'environnement. Les A N'Denou comme 0 Kotiéssou et à Ahondo, besoins exprimés par ordre de priorité concernent le centre de santé publique (30,33%), l'assainissement et la salubrité (27,27%), l'électrification publique (18,18%) et le lotissement (16,04%) (Figure 3).

Figure 3 : Les besoins exprimés par les populations à Taabo-village en 2008



Source : ADOMON.A, 2008. Nos enquêtes, décembre 2008

Au plan médical, les villages Kotiéssou, Ahondo, N'denou et Taabo-village sont dépourvus en centres de santé et en équipements sanitaires. Les malades qui se rendent à l'hôpital général de la ville attendent de longues heures avant d'être reçus comme c'est le cas de ces femmes assises à même le sol devant la maternité de l'hôpital (Photo 2).



Photo 2 : Une d'attente très épuisante des patientes devant la maternité de l'hôpital général.
Crédit de photographie : Aka N'douba et al, 2007

D'une manière générale, les populations des zones rurales désapprouvent l'absence de centres de santé dans leurs villages. de la population à Taabo-village à 30,33 % estime que le centre de santé de Kotiéssou est sous-équipé. Des propos soutenus par le chef central Nanan Kounan Allali¹

Concernant l'électrification, des villages n'ont pas encore accès à l'électrification publique pourtant le barrage hydro-électrique de Taabo génère plus de 35% de l'énergie électrique nationale et fonctionne à plein temps. Ce qui explique le mécontentement affiché par les populations de Kokoti-Kouamekro qui protestent contre les coupures intempestives d'électricité. Quant aux populations de Taabo-village, elles souhaitent une extension du réseau électrique aux zones nouvellement loties du village. A N'Denou, les populations réclament la gratuité de l'électricité en guise de compensation des terres et plantations cédées au profit des installations du barrage.

Quant à l'accès à eau potable, elle constitue un réel problème de survie à Taabo. A Taabo-cité comme à N'Denou, Taabo-village, Kotiéssou et à Ahondo, les populations s'approvisionnent encore en eau de puits et en eau de la pluie. Les forages installés depuis 1979 par le fonds d'investissement et d'aménagement urbain (FIAU) sont hors d'usage. Devant ces besoins exprimés par les populations, comment la municipale réagi a-t-elle ?

3. L'état des investissements communaux de 1995 à 2011.

L'action de la Mairie s'est matérialisée à travers la création d'investissements dans plusieurs domaines. Concernant l'aménagement urbain, des actions menées concernent les opérations de lotissement, la réfection et l'aménagement des bâtiments (Tableau 2).

¹ Nanan Kounan Allali est le président de l'association des chefs de village de la sous préfecture de Taabo en 2008

Tableau 2 : Récapitulatif des investissements dans le domaine de l'urbanisme et d'habitat

Nature des investissements	Date de réalisation	Coût des réalisations (F Cfa)
Acquisition de bureau des adjoints au maire	1996	560.000
Acquisition du logement du S.G	1996	1.675.000
Construction de la mairie réalisée par PACOM	1997	36.000.000
Construction de la mairie sur fond propre de la mairie	1997	4.000.000
Equipement du logement du S.G	1997	1.675.000
Travaux d'extension des locaux de la mairie	1998	13.600.000
Lotissement à Kokoti-kouamekro par la FIAU	1998	1.000.000
Lotissement à Kokoti-kouamekro par la mairie	1998	9.000.000
Réfection et aménagement de la cité ouvrière (PACOM)	1998	13.500.000
Réfection et aménagement de la cité ouvrière	1998	1.500.000
Réfection et aménagement de la cité ouvrière	1999	1.500.000
Réhabilitation de la résidence du sous-préfet	2001	12.194.740
Réhabilitation des logements des maîtres à Kotiéssou	2003	9.999.941
Etude et plan profil de l'environnement	2003	3.000.000
Clôture des bureaux de la S/préfecture	2005	6.999.458
Construction de 4 logements	2005	24.801.000
Total des dépenses	-	1.183.043.871

Source : Comptes administratifs de la Mairie de 1996 à 2005.

Réalisation : Adomon. A, 2014

En plus des 1.183.043.871 FCFA investis, soit 55,19% du montant des dépenses ordonnancées entre 1996 et 2006, on note la vente de terrains urbains de 600 m² dont les coûts variaient entre 40.000 et 70.000 FCfa ; la réhabilitation des logements d'instituteurs dans des villages et la construction d'un foyer d'hébergement pour élèves, etc.

Le tableau 3 donne un aperçu des investissements dans le domaine de l'assainissement et de la salubrité et du montant investi. Soit 117.102.021 FCfa du montant des dépenses ordonnancées de 1997 à 2005 dans ce domaine. C'est-à-dire 5,46%.

Tableau n°3 : Récapitulatif des investissements dans le domaine de l'assainissement et de la salubrité

Nature des investissements	Date de réalisation	Coût des réalisations (FCfa)
Acquisition d'1 tracteur à remorque par PACOM	1997	27.000.000
Acquisition d'1 tracteur à remorque par la mairie	1997	3.000.000
Aménagement de la décharge publique par PACOM	1997	4.500.000
Aménagement de la décharge publique par la mairie	1997	500.000
Réfection des blocs de latrines publiques	1998	21.726.000
Achat de tondeuse	1999	1.000.000
Achat d'1 véhicule pour le service technique	2001	24.190.000
Achat de 6 tondeuses	2001	4.799.808
Construction de 4 fosses septiques, 4 puits perdus	2003	8.000.000
Alimentation en eau des latrines au marché	2003	6.386.213
Construction de fosses septiques à kouamekro	2003	3.699.996
Construction de 9 fosses septiques, 9 puits perdus	2005	16.000.000
Total des dépenses		117.102.021

Source : Comptes administratifs de la Mairie de 1997 à 2005. Réalisation : Adomon. A, 2014

Quant aux investissements dans la santé publique, ils concernent la construction d'un bloc opératoire et d'un pavillon d'hospitalisation et de quelques centres de santé rurale (Tableau 4). Entre 2001 et 2006, la somme de 195.288.272 FCfa a été investie pour la réhabilitation et la restructuration de l'hôpital, soit 9,11% du montant des dépenses ordonnancées.

Tableau 4 : Récapitulatif des investissements dans la santé publique

Nature des investissements	Date de réalisation	Coût des réalisations (FCfa)
Construction de l'hôpital général (1ere tranche)	2001	99.899.996
Reconstruction de l'hôpital (bloc opératoire)	2003	20.545.000
construction d'un pavillon d'hospitalisation	2003	7.813.000
Reconstruction de l'hôpital (bloc opératoire 3eme tranche)	2005	32.279.995
Reconstruction de 2 blocs opératoires	2006	14.544.500
construction d'un pavillon d'hospitalisation	2006	20.205.781
Total des dépenses		195.288.272

Source : Comptes administratifs de la Mairie 2001 à 2006. Réalisation : Adomon. A, 2014

Dans le domaine socio-culturels et loisirs, le tableau 5 révèle que 39.196.000 FCfa ont été investi, soit 1,82% du montant global des dépenses ordonnancées entre 1996 et 2006.

Tableau 5: Récapitulatif des investissements dans le domaine socio-culturel et de loisir

Nature des investissements	Date de réalisation	Coût des réalisations (FCfa)
Achat de 250 chaises	1996	1.000.000
Réfection du centre culturel	1998	10.000.000
Création d'espace vert	2001	8.000.000
Réhabilitation de la salle de spectacle	2001	3.996.000
Construction d'1 foyer polyvalent à Taabo village	2003	15.000.000
Achat de 200 chaises	2006	1.200.000
Total des dépenses		39.196.000

Source : Comptes administratifs de la Mairie de 1996 à 2006. Réalisation : Adomon. A, 2014

Les investissements dans le domaine économiques concernent la construction de marchés annexes dans les villages, des kiosques et hangars aux alentours du marché principal de la ville (Tableau 6). La somme de 81.400.000F Cfa a été investie, soit 3,79% des dépenses ordonnancées entre 1996 et 2006.

Tableau 6: Récapitulatif des investissements dans le domaine économique

Nature des investissements	Date de réalisation	Coût des réalisations (F Cfa)
Achat de matériels de pêche	1997	1.750.000
Achat de matériels de pêche	1998	1.500.000
Projet agricole	1998	2.000.000
Construction d'1 marché de poisson et chambre froide	1998	10.000.000
Construction de kiosque au marché	1998	2.000.000
Achat de matériels de pêche	1999	1.500.000
Projet agricole	1999	2.000.000
Construction de kiosque au marché	1999	2.000.000
Construction d'1 marché à Taabo village par FIAU	2001	2.000.000
Aménagement de la plate-forme du marché	2001	9.900.000
Création de pépinières de palmier à huile	2003	13.500.000
Construction d'1 marché à Ahondo	2003	12.000.000
Construction d'1 marché à Kotiéssou	2003	8.000.000
Construction d'1 marché à Kokoti-kouamekro	2005	12.000.000
Construction d'1 marché à Kokoti-kouamekro (retenu de garantie)	2006	1.250.000
Total des dépenses		81.400.000

Source : Comptes administratifs de la Mairie de 1996 à 2006. Réalisation : Adomon. A, 2014

Au niveau de l'éducation, le tableau 7 révèle que la somme de 276.291.954 FCfa a été investie, soit 12,70 % du montant des dépenses ordonnancées entre 1996 et 2006.

Tableau 7 : Récapitulatif des investissements dans l'éducation

Nature des investissements	Date de réalisation	Coût de réalisation (F Cfa)
Construction des écoles primaires	1996	1.500.000
Construction du lycée municipal par le FIAU	1997	49.500.000
Construction EPP Kokoti-kouamekro par le FIAU	1997	13.500.000
Construction du lycée municipal par le FIAU	1998	36.000.000
Construction du lycée municipal sur fond de la mairie	1998	4.000.000
Construction EPP Kokoti-kouamekro par le FIAU	1998	4.500.000
Construction de bureau à EPP Kokoti	1998	17.000.000
Construction de 3 classes et bureau à N'denou	1998	17.000.000
Construction de 3 classes et bureau à Ahondo	1998	17.000.000
Construction de 6 classes à EPP Barrage II par le FIAU	1998	13.500.000
Construction de l'EPP Barrage II par la mairie	1998	1.500.000
Construction de 3 classes à EPP Barrage I	1998	13.500.000
Réfection de 5 écoles primaires	1998	20.489.000
Reliquat EPP barrage II par le FIAU	1999	13.500.000
Reliquat EPP Barrage II sur fond propre de la mairie	2001	15.983.803
Achat de mobiliers scolaires	2001	2.400.000
Reconstruction de 3 classes et bureau à EPP municipal (2 ^e tranche)	2003	5.999.999
Achat de mobiliers scolaires	2003	13.600.000
Fourniture et pose d'antivol au collège municipal	2003	4.614.390
Achat de mobiliers pour EPP municipal	2005	1.749.940
Réfection de la toiture EPP Barrage II	2006	364.442
Achat de 240 matelas pour le foyer des élèves	2003	4.200.000
Total des dépenses		276.291.954

Source : Comptes administratifs de la Mairie de 1996 à 2003. Réalisation : Adomon. A, 2014

Au total, des investissements communaux ont été entrepris dans divers domaines depuis 1995 à Taabo dans le but d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations. Est-ce que ces investissements correspondent aux besoins exprimés par les populations ?

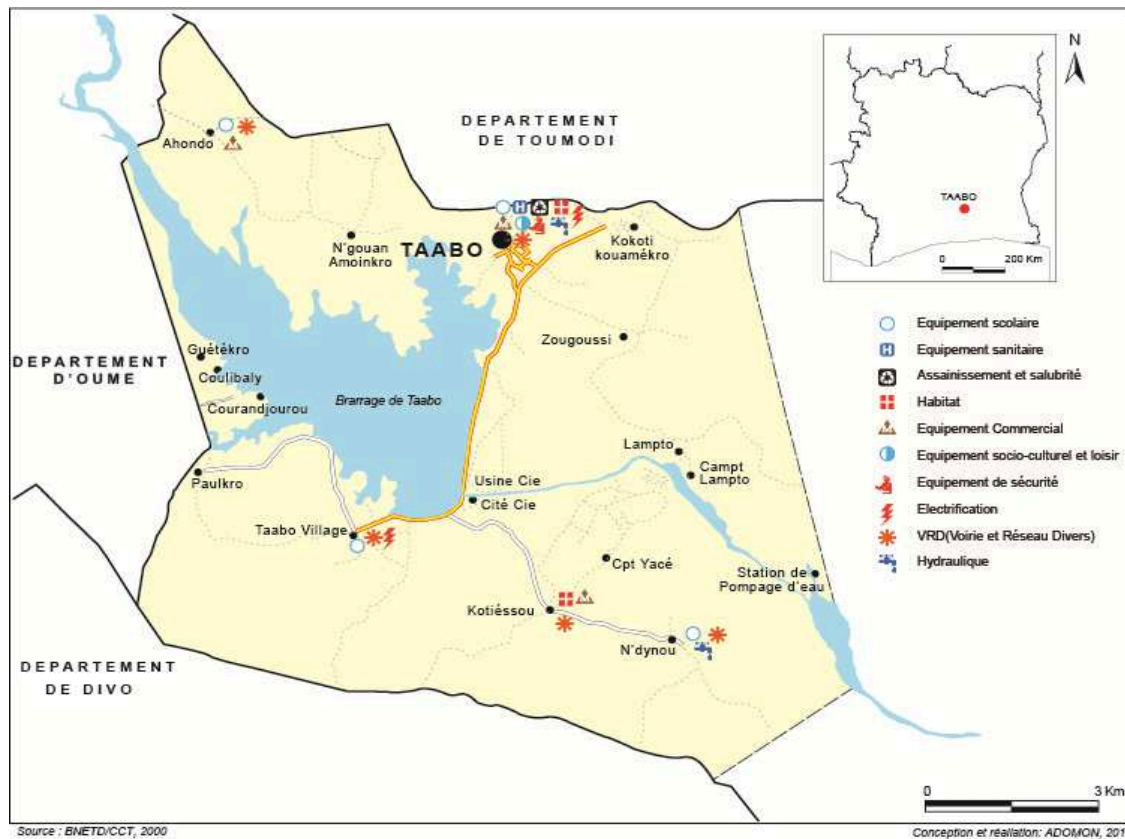
3. DISCUSSION

3.1. Des investissements communaux insuffisants face aux besoins des populations.

1. Une répartition inégale des investissements réalisés.

La figure 4 montre une occupation spatiale éparse des investissements communaux sur le territoire communal. Il révèle le déséquilibre des équipements et des infrastructures entre la zone urbaine et les villages. L'adduction en eau potable et l'extension de l'électrification publique n'existe pas dans tous les villages. Les équipements en assainissement sont rares. Ce déséquilibre explique l'exode des populations vers les centres urbains et à Taabo-ville car les investissements sont en nombre insuffisant à Kotiéssou, N'Denou, Ahondo et à Taabo-village. Même si des équipements ont été réalisés, les populations n'en sont pas satisfait parce qu'elles n'ont pas été associées au choix de ces investissements. Ce qui confirme le déficit de communication entre les élus et les administrés.

Figure 4 : Répartition des équipements et infrastructures réalisés par la Mairie sur le territoire communal à Taabo entre 1995 et 2011



2. Des conditions de vie peu améliorées

Au niveau médical, les populations ont difficilement accès aux soins de santé primaire. Certaines localités ne disposent pas de structures sanitaires. A Kotiéssou, N'denou et à Taabo par exemple, les populations éprouvent difficultés à se rendre à l'hôpital général de la ville et dans les centres ruraux environnants. Contrairement aux structures sanitaires rurales, l'hôpital général est équipé en service chirurgical, en radiologie, d'un laboratoire pour les examens, en service de chirurgie dentaire et d'un personnel est bien formé. Toutefois, le nombre d'admission à l'hôpital a chuté. Il est passé de 1.459 patients en 1996 à 1.061 en 1999 puis à 958 en 2000.

Au plan éducatif, même si le niveau a évolué, les structures éducatives sont encore inaccessibles à tous et insuffisantes. De nombreux enfants sont en marge du système éducatif bien que le lycée municipal et des écoles primaires municipales existent. Des rejets du système s'exercent aux petits métiers d'apprenti-chauffeur, menuiserie, mécanique auto-moto, vulcanisateur et de ferronnerie parce que la politique d'insertion reste inefficace. Ainsi, trahis et livrés à eux-mêmes, les sans emploi partent à la recherche d'un mieux être sous d'autres cieux. Ils s'estiment désabusés par les hommes politiques qui les utilisent pendant les périodes électorales.

Au plan de la sécurité, la Mairie est peu intervenue malgré les plaintes d'agressions. Les rares actions concernent la dotation en carburant. Ces structures sont sous équipées, dépourvues de matériels adéquats d'intervention.

Pour l'accès à l'eau est encore problématique car l'eau provenant du robinet a un arrière goût de boue. Laisser au repos pendant un certain temps, il apparaît un dépôt de limon au fond du récipient. Quant à l'accès à l'électricité, les populations à Kotiéssou utilisent des lampes à pétroles, des bougies ou profitent des rares lampadaires publics pour l'éclairage des ménages.

3. Des voiries encore dégradées et peu impraticables

Malgré le reprofilage, les pistes villageoises sont impraticables. Non recouvertes de bitumes et mal entretenues, elles rendent difficile l'accès aux villages en période de saisons pluvieuses.

4. Des ordures ménagères difficilement collectées

Les ordures et les détritiques à proximité des habitations et le long des routes, l'absence de canaux d'évacuation et de sites appropriés pour le dépôt des ordures ménagères et surtout l'inadaptation du mécanisme de collecte d'ordures sont autant de facteurs qui dégradent et polluent l'environnement à Taabo-ville. Le cadre de vie constamment malsain est favorable à la propagation de maladies respiratoires et de maladies endémiques (fièvre typhoïde, le paludisme, le cancer de la peau).

D'une manière générale, les élus ont réalisé des investissements qui ont entraîné des transformations à divers niveaux. Toutefois, même si aujourd'hui les conditions et le cadre de vie des populations sont nettement améliorés contrairement aux années antérieures à la communalisation, beaucoup reste à faire.

2. Le déficit de communication, un frein aux actions de développement local

Les populations se méfient des promesses électorales parce qu'elles ne sont jamais tenues. Pis, les administrés ne sont pas associés aux choix des projets de développement à entreprendre. Ce qui crée un climat de méfiance entre les élus et la population lié au déficit de communication. A N'denou par exemple, la population se plaint du manque d'interlocuteur crédible pouvant transmettre leurs besoins aux autorités locales. Les témoignages concordants font état de ce que les informations sont véhiculées de bouche à oreille sous la forme de rumeur parce qu'il n'existe pas de réel cadre d'échange, de dialogue et de diffusion des décisions arrêtées aux réunions des conseillers municipaux. Les radios communales étant très peu écoutées. Le tableau 8 donne un aperçu des besoins exprimés par les populations et les domaines d'intervention privilégiés par les autorités municipales. Il confirme ce déficit de communication.

Tableau 8 : Classification par ordre décroissant des domaines d'intervention et des besoins exprimés

Domaines d'intervention	par ordre décroissant en fonction du montant investi par la Mairie	par ordre de priorité des besoins exprimés par la population
Urbanisme et habitat	1 ^{er}	1 ^{er}
Education	2 ^{eme}	5 ^{eme}
Voiries et Réseaux Divers (VRD)	3 ^{eme}	4 ^{eme}
Santé publique	4 ^{eme}	3 ^{eme}
Assainissement et salubrité publique	5 ^{eme}	2 ^{eme}
Socio-économique	6 ^{eme}	6 ^{eme}
Socio-culturel et loisir	7 ^{eme}	7 ^{eme}
Sécurité	8 ^{eme}	8 ^{eme}
Promotion humaine et emploi	-	-

Source : Nos enquêtes en 2008, Comptes administratifs de Taabo 1995 à 2006

L'observation du tableau, montre que l'urbanisme et de l'habitat occupe la première place (55,19 %) dans les investissements communaux et dans le choix de la population. En dehors, le déphasage est net entre les besoins des populations et les domaines d'intervention de la Mairie. L'éducation est en 2^{eme} position (12,70 %) alors qu'elle occupe la 5^{eme} place chez la population. La Voirie et Réseaux Divers relayés à la 3^{eme} place (10,54 %) occupent la 4^{eme} place chez la population. La santé publique occupe la 4^{eme} place alors qu'elle vient en 3^{eme} chez la population. L'assainissement et de la salubrité publique occupent la 5^{eme} place avec 5,46 % alors qu'ils sont en 2^{eme} position chez la population.

Il ressort de ce précède que « si les populations sont associées à la gestion des affaires par les Maires, leur participation se résume au paiement des impôts et taxes en tant que contribuable ; à une faible présence aux réunions des conseils et surtout à la participation de certaines femmes aux campagnes de balayage et de nettoyage des rues » (Atta, 2001). Pour éviter à l'avenir de telles pratiques, l'élaboration d'un cadre d'échange s'avère nécessaire.

3. Le Budget participatif, une réponse au déficit de communication

Si les élus locaux sont sensibilisés sur la nécessaire d'implication des populations à l'élaboration des politiques de développement et à leur mise en œuvre effective. Inversement, les populations doivent être conscientisées sur l'importance de leur participation aux actions de développement entreprises par les élus. Ce qui suppose la mise en œuvre de la démocratie participative et élective dans le choix des investissements à réaliser. Le budget participatif semble indiqué à ce propos. En effet, Le Budget Participatif est un processus par lequel les communautés participent au débat sur les politiques publiques et décident des ressources publiques disponibles ou bien, sont associées aux décisions relatives à leur affectation et en assurent le suivi. Il induit des principes de participation, d'inclusion et de non-discrimination et fait participer activement la population à l'élaboration et au suivi de la politique municipale qui la concerne (Loquai et al, 2007). Sa mise en œuvre se fait en différentes étapes :

Etape 1 : Toute la population est invitée à préciser ses besoins et à établir des priorités (habitat, éducation, santé...) au cours de réunions publiques du secteur.

Etape 2 : Elle consiste à dégager des thématiques permettant la prise en compte d'une vision plus globale de la ville : elle inclut différents secteurs sociaux (syndicats, entrepreneurs, agriculteurs, étudiants, mouvements communautaires, etc.) et donne lieu à cinq commissions thématiques (transport, éducation, développement économique, etc.).

Etape 3 : La municipalité représente évidemment le troisième acteur du budget participatif. Elle est présente dans les réunions de secteurs et réunions thématiques pour fournir des informations techniques, légales ou financières et fait des propositions.

Etape 4 : Chaque secteur et chaque commission thématique présentent ses priorités au Cabinet de planification. Les choix effectués précédemment sont à la base de l'élaboration du projet de budget et du travail effectué par le cabinet de planification. Après divers circuits complémentaires dans des commissions au sein desquelles les secteurs et les commissions thématiques ont leurs délégués, le budget est finalement présenté et voté par la Chambre des élus municipaux.

Etape 5 : Au cours de diverses réunions de finalisation, la population évalue la réalisation des travaux et services prévus dans le budget participatif de l'année précédente.

CONCLUSION

Depuis 1995, les Maires ont réalisé des équipements et des infrastructures dans divers domaines à Taabo. Dans leurs actions, ils ont privilégié des domaines et négligés d'autres voire ignorés. C'est le cas de la sécurité, de la promotion humaine et de la création d'*'emploi. Malgré cela, les investissements communaux ont eu un impact relativement positif parce que les populations n'en sont pas totalement satisfaites. Le déficit de communication entre les acteurs du développement local en est la raison essentielle. Ainsi, même si les conditions et le cadre de vie des populations sont en voie d'amélioration contrairement aux années antérieures à la communalisation, les défis à relever sont énormes. La condition sine-qua-non est la création d'un cadre d'échange permanent entre les acteurs du développement local à partir du « Budget Participatif » comme approche de solution.

REFERENCES

Akindes, F (2002), *Décentralisation, société civile et participation au développement local en Côte d'Ivoire : des concepts à la réalité*, Abidjan, PUCI, 53, p.

Akou Loba, (2009), « La problématique de la dotation en équipement : cas du département d'Alepé », *Perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne*, Communication au colloque international Abidjan du 15-16 et 17 septembre 2009. Université d'Abidjan Cocody (IGT).

Akpoue.J.M et Kouame. A, (2008), *Politique de gouvernance locale en Côte d'Ivoire, in Développement local, gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives*. KARTHALA. Editions, 2008, 230, p.

Atta et al, (2013), « Décentralisation et crise économique en Côte d'Ivoire : cas du conseil général de Dimbokro » *European Scientific Journal*, vol.9, No.25 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 85.pp 85-109

Gogbe .T, (2010), « Demande sociale et niveau d'équipement dans une ville ivoirienne : Bondoukou ». *AHOHO*, Publications du LARDYMES, www.lodel.tg.refer.org consulté le 20 Avril 2014

Gogbe .T, (2009), « La décentralisation en Côte d'Ivoire, un outil de développement local ? Analyse du cas de la région du Nord-est (Zanzan) », *Perspectives de la géographie en Afrique subsaharienne*, Communication au colloque international Abidjan du 15-16 et 17 septembre 2009. Université d'Abidjan Cocody (IGT).

Koffi .B. E, (2010), « La départementalisation et le développement local en Côte d'Ivoire », *in M'bongui n°7*, Univ. Marien N. /ENS Brazzaville, pp 03-23

Koffi .B. E, (2010). "La décentralisation, outil de développement local ? " *RGLL*, N°08 déc. 2010

LES COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETS PRIMITIFS DE LA MAIRIE DE TAABO, 1990 ; 1991 ; 1992 ; 1993 ; 1994 ; 1995 ; 1997 ; 1998 ; 1999 ; 2001 ; 2002 ; 2005 ; 2006 ; 2008 ; 2009 et 2010.

Loquai .C et Le BAY .S, (2007). « Renforcer les capacités de suivi et d'évaluation de la décentralisation et de la gouvernance locale : Expériences, défis et perspectives », *En Bref* N°. 19 - Décembre 2007. www.ecdpm.org/inbrief19fr

Oulaye .H, (2000), « Bilan à mi-parcours des mandats municipaux 1996-2000 », *Rapport préparatoire au colloque d'ouverture de la XII^e assemblée générale de l'UVICOCI*, Bouaké du 12 au 15 avril 1999. 59 p

Trostky .M, (2013), *La décentralisation à l'épreuve de la crise économique en Côte d'Ivoire*. Thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, IGT 509p